

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 40 c.  
Réclames, — . . . 50  
Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

**ABONNEMENT.**  
Saumur : 30 fr.  
Six mois : 16  
Trois mois : 8  
Poste : 25 fr.  
Six mois : 18  
Trois mois : 10  
On s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGRÈL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Taubout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
10 Septembre 1877.

## FUNÉRAILLES DE M. THIERS.

Samedi, dès le matin, malgré la pluie battante, la plupart des délégations des grandes villes de province s'étaient rendues à la place Saint-Georges; les étudiants s'étaient groupés place Vintimille. La circulation n'a pas été interdite devant la maison mortuaire, mais il était défendu d'y stationner.

Des tentures noires sont disposées devant la grille et dans l'allée des voitures. La décoration est, du reste, des plus simples: des cartouches aux initiales du défunt, entourés de palmes vertes, alternent avec des franges d'argent.

Des commissaires désignés par la famille et portant un brassard blanc, ont présidé au bon ordre du cortège qui s'est mis en marche à midi.

Le char mortuaire est le même qui a servi aux obsèques du duc de Morny, de M. Billault, de M. Ricard, etc.; il porte aux quatre coins des anges aux ailes d'argent et surmonté d'immenses panaches; il est traîné par six chevaux richement caparçonnés, dont les deux premiers sont tenus à la main par deux piqueurs en grande livrée.

Les cordons du poêle avaient été confiés à MM. Jules Grévy, Sylvestre de Sacy, Vuitry, Dufaure, Jules Simon et l'amiral Pothuau. Le deuil était conduit par M. le général Charlemagne, neveu du défunt, en grand uniforme, et M. Roger, du Nord. Venaient ensuite les sénateurs et un certain nombre de députés de la Chambre dissoute, puis les délégations dans l'ordre. Chaque président de délégation portait une couronne d'immortelles.

À gauche du catafalque se trouvent la légation d'Angers et celle de Belfort. À droite,

les membres de l'Académie, de l'Institut, les sénateurs et les députés.

On y a remarqué l'absence totale des conservateurs du Sénat et de l'ancienne Assemblée.

Parmi les personnes étrangères aux Chambres, on distinguait M. Alphonse de Rostchild, M. Andral et M. de Bourgoing, venus à titre tout personnel et en raison de leurs relations intimes avec la famille.

Beaucoup des anciens 363 étaient en habit noir et en cravate blanche. M. Gambetta avait sa tenue ordinaire et semblait aussi calme que dans l'ancienne galerie des Tombeaux.

Au moment du départ du cortège, le maître des cérémonies, faisant l'appel des invités, a crié à haute voix: Le Sénat! MM. Duclerc, vice-président, Jules Simon et les autres sénateurs de gauche se sont avancés.

On n'a pas vu M. le duc d'Audiffret-Pasquier, et aucun des huissiers de la haute Chambre ne précédait les membres présents.

Le maître des cérémonies a ensuite appelé, au grand étonnement de certaines personnes :

Le bureau de la Chambre des députés !! Et MM. Grévy, Lepère, Bethmont et Savary ont pris rang exactement comme si la dissolution n'avait pas été prononcée et comme si la Chambre existait toujours!

Ce n'est pas tout. Le maître des cérémonies, auquel sans doute M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Calmon avaient fait la leçon d'avance, a appelé ensuite: MM. les députés!

De sorte que voilà une Chambre frappée légalement, légalement dispersée, qui prétend exister malgré la loi et continuer à former un corps dans l'Etat!

Toutefois il faut reconnaître qu'aucun de ces faux députés n'avait osé arborer ses insignes.

La députation de l'Académie française, conduite par M. de Sacy, ne venait qu'après les prétendus députés. L'Institut, habituellement jaloux de ses prérogatives, avait consenti à effacer ce qui existe devant ce qui n'est plus qu'une ombre, et peut-être pourra-

t-on le lui rappeler en d'autres circonstances.

2,000 personnes environ ont pris place dans l'église, qui n'était pas remplie et où l'on aurait pu faire entrer encore plusieurs centaines d'invités.

Dans le cortège on ne remarquait qu'un seul emblème: un drapeau couvert d'un long voile de deuil sur lequel était écrit ce mot: Belfort!

La plupart des membres du corps diplomatique s'étaient abstenus, après avoir pris conseil de leur cour. Les deux ou trois ambassadeurs ou ministres étrangers qui étaient présents, tels que le prince Orloff et Khalil-Pacha, n'étaient venus qu'à titre personnel et restaient confondus dans la foule.

Après le service religieux, le convoi a suivi avec ordre la rue Lepeletier et la ligne des boulevards. Peu de cris, peu de bottiques fermées, malgré les invitations répétées de la presse républicaine; et encore semblait-il que les commerçants qui avaient fermé leurs magasins ne l'avaient fait que par mesure de précaution, dans la crainte de quelque désordre et nullement comme manifestation d'un deuil public.

On remarquait aussi que, même parmi les hommes politiques de la gauche, les plus âgés, ceux qui avaient des précautions à prendre pour leur santé, s'étaient prudemment abstenus de se compromettre par le froid et la pluie. Ni M. Dufaure, ni M. Crémieux, ni les doyens de la gauche ne figuraient au cortège.

C'est vers la porte Saint-Denis que la foule était la plus compacte; mais, là comme ailleurs, c'est un simple sentiment de curieux qui avait attiré les spectateurs. On voulait voir le char, les chevaux empanachés et le cortège.

L'église Notre-Dame de Lorette n'a pu donner accès qu'à 850 personnes; elle était tout entière tendue de noir, même les orgues. Un immense catafalque était au centre entouré de candélabres et de torchères à la lumière verte. Quatre statues allégoriques représentant la Foi, l'Espérance, la Charité et la Religion en formaient les coins.

Plus de 500 cierges brûlaient sous la nef. Le service a été des plus solennels et n'a pas duré moins de deux heures.

Le service d'ordre était fait conjointement par la police et par les troupes. Plus de 2,000 gardiens de la paix étaient sur pied, ainsi que tous les officiers de paix des arrondissements de Paris. Il y avait, d'espace en espace, des pelotons de la garde républicaine à pied et à cheval.

Aucun désordre n'est venu interrompre cette cérémonie.

Les troupes ont été consignées toute la journée. Dès la veille, les garnisons des forts environnants, de Noisy-le-Sec et de Romainville, avaient bivouaqué non loin du Père-Lachaise et particulièrement rue des Pyrénées. Tous les chefs de corps avaient reçu l'ordre d'envoyer un détachement de chaque arme aux obsèques.

Dans la rue du Sentier, on apercevait plusieurs écritaux sur des magasins fermés, portant cette inscription: Fermé pour cause de deuil national.

Sur la demande de M<sup>me</sup> Thiers, M. Giraud, membre de l'Institut, grand ami du défunt, aurait fait une démarche auprès de M<sup>gr</sup> l'archevêque de Paris pour obtenir une substitution de paroisse (la Madeleine, au lieu de Notre-Dame de Lorette) et le prier de vouloir bien officier en personne.

Son Eminence a témoigné à M. Giraud tous ses regrets de ne pouvoir accéder à sa démarche, du moment que le gouvernement se trouvait entièrement désintéressé dans la question.

D'après nos informations prises à la place Saint-Georges, M. le comte de Paris est le seul des membres de la famille d'Orléans qui se soit présenté à l'hôtel de la place Saint-Georges depuis la mort de M. Thiers.

M. le comte de Paris a laissé sa carte à l'adresse de M<sup>me</sup> Thiers en chargeant une personne de sa suite de lui exprimer tous ses regrets de ne pouvoir assister aux funérailles de l'ancien ministre de Louis-Phi-

l'informa poliment de la chambre à louer, et M<sup>me</sup> Martineau, revenue de son émoi et prévenue favorablement par sa timidité, lui demanda un prix si modéré qu'il s'arrangea tout de suite avec elle.

La présence d'un locataire ne changea d'abord rien aux habitudes de M<sup>me</sup> Martineau. Elle lut son nom sur l'adresse des lettres qu'il recevait: il se nommait Marcel Garnier.

Il ne faisait pas de bruit; il sortait et rentrait à des heures régulières; et veillait tard dans la nuit, à la clarté d'une toute petite lampe.

La valise qu'il avait apportée n'était pas grande, et il en avait tiré plus de livres que de vêtements; encore ces livres étaient-ils vieux et si usés que le propriétaire n'avait pas dû les acheter neufs.

M<sup>me</sup> Martineau constata bientôt que son locataire déjeunait chez lui d'un morceau de pain et d'un sou de lait; et, en le regardant, elle se dit qu'il devait dîner au meilleur marché possible, car il était maigre et pâle; et elle pensa que sa mère devait être bien pauvre pour qu'il fût obligé de se priver ainsi.

Toutes ces remarques lui inspirèrent tout doucement de l'intérêt pour le jeune homme, d'autant plus qu'il paraissait s'étudier à la gêner le moins possible, et qu'il la remerciait avec autant de politesse que de timidité quand elle lui ouvrait la porte ou lui rendait quelque petit service.

nétre de la chambre d'amis, et sur lequel elle avait écrit: «Chambre garnie à louer à l'année ou au mois», ne lui attira point de locataire.

La rue des Charmilles était située à l'entrée d'un faubourg, loin des quartiers brillants et animés, et les jeunes étudiants, comme les jeunes militaires, cherchaient de préférence le voisinage de leurs pairs; ceux qui n'auraient pas craint la solitude étaient effrayés par la réputation de tristesse et de misanthropie de l'hôtesse; et la chambre d'amis restait inhabitée.

Un jour pourtant, un tout jeune homme, presque un adolescent, qui errait d'un air timide dans les rues de Saint-Benoît-lez-Prés, et qui, après avoir hésité devant bien des écriteaux placés dans les rues-bruyantes, avait fini par arriver dans la rue des Charmilles, s'arrêta devant la maison de M<sup>me</sup> Martineau.

Il considéra l'écriteau, la fenêtre, la maison, la rue avec ses petites maisons bourgeoises entrecoupées de jardins dont la verdure pendait ou se penchait par-dessus les murs, et, soupesant par un mouvement instinctif d'inquiétude son léger portemonnaie, il se décida pourtant, avec un soupir, à soulever le marteau de la porte.

M<sup>me</sup> Martineau vint ouvrir.

À la vue d'un inconnu, sa figure exprima la surprise et peut-être la défiance, ce qui troubla le jeune homme et le fit rougir comme un enfant.

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LA BIBLIOTHÈQUE

#### DE FEU MARTINEAU.

(Suite.)

Pourtant M<sup>me</sup> Martineau était loin d'être riche, on même d'avoir amplement de quoi vivre; et il fallait qu'elle fût bien sobre pour se contenter de l'ordinaire qui lui était imposé par la nécessité.

Les petits tricots se vendaient, mais le travail des femmes est si peu payé! le sien ajoutait quelques sous par jour au peu qui avait échappé à la famille Bergmann, et il n'était plus question pour elle de se montrer généreuse et de faire des charités; elle avait à peine assez pour elle.

C'était ce qui lui semblait le plus dur. Elle aurait pu, sans parler de la bibliothèque dont la vente l'aurait enrichie, tirer un assez bon prix de sa maison, qui était jolie, bien distribuée, solidement construite, et accompagnée d'un joli jardin où les merles siffaient tout l'été. Mais elle

Pendant plus d'un an, l'écriteau pendu à la te

lippe et de l'ancien ami de la famille d'Orléans.

On assure que vendredi les différentes lignes de chemins de fer ont amené à Paris environ 25,000 individus venus de toutes les parties de la France, pour assister aux obsèques de M. Thiers.

Pourtant il faut aussi constater que le mouvement des départs a été considérable et que beaucoup de Parisiens ont quitté Paris. La proportion des voyageurs sur l'Ouest seul a été augmentée de 50 0/0.

## Chronique générale.

Nous sommes en mesure d'affirmer que le manifeste de M. Thiers n'existe pas; des notes seulement transcrites par M. Aude, son secrétaire, indiquent le plan qui aurait été suivi dans la rédaction définitive.

L'administration municipale de Bordeaux paraissant décidée à ne voter aucun crédit pour la réception du Maréchal, plusieurs personnes notables de la ville se sont spontanément réunies en comité, afin de recueillir, par des souscriptions particulières, la somme nécessaire pour que l'accueil fait au chef de l'Etat par la ville de Bordeaux soit à la fois digne d'elle et de lui.

Les membres du comité, vu l'urgence, se sont présentés à domicile pour recueillir les souscriptions, et ont été partout reçus avec empressement.

La Société d'horticulture de Bordeaux a décidé, à l'unanimité, qu'une gigantesque corbeille de fleurs serait offerte au Maréchal, au moment de son arrivée.

On sait que M. Thiers avait réuni à l'hôtel de la place Saint-Georges une nombreuse collection de curiosités.

On sait aussi qu'après la démolition de cette maison célèbre, les objets artistiques furent volés par les bons ouvriers de la Commune, vendus et éparpillés un peu chez tous les marchands de bric-à-brac.

Lorsque M. Thiers se fut rendu maître de Paris, naturellement il fit rechercher par la police chez les marchands ses précieux bibelots.

Or, chose curieuse, quand la récolte fut terminée, la collection se trouva considérablement augmentée.

M. Thiers avait une marque particulière gravée ou imprimée sur tous ses bronzes, ses marbres, ses faïences. Les marchands l'avaient imitée et appliquée sur d'autres objets dont ils espéraient ainsi augmenter la valeur. Pas un d'eux n'osa confesser la supercherie.

Et voilà comme quoi M. Thiers se trouva, après la Commune, possesseur à la fois d'un hôtel agrandi et d'une collection plus nombreuse d'objets d'art.

Marcel, de son côté, faisait aussi ses observations. Il remarqua que sa propriétaire, la propriétaire d'une maison qui indiquait l'aisance, faisait son ménage elle-même; et, étant entré dans la cuisine pour chercher de l'eau pendant que M<sup>me</sup> Martineau faisait cuire son dîner, il trouva qu'elle se nourrissait aussi mal que lui-même. La jeunesse est prompt et quelquefois sévère dans ses jugements. — Vieille avaré ! se dit Marcel Garnier.

Il revint sur cette opinion un jour qu'il la vit donner une bouteille de vin à une pauvre femme pour son mari malade.

M<sup>me</sup> Martineau ne buvait que de l'eau, et elle donnait son vin aux pauvres; elle n'était donc pas aussi avaré qu'elle en avait l'air? Il devait y avoir quelque chose là-dessous.

Et Marcel, soit curiosité, soit bienveillance naturelle, ou besoin de faire réparation à sa vieille propriétaire pour ses soupçons injustes, rechercha les occasions de lui être utile.

Il s'offrait pour lui faire ses courses quand il pleuvait, pour lui porter ses fardeaux, pour réparer tel ou tel objet cassé; il ne se bornait plus à la saluer sur l'escalier, il échangeait avec elle quelques phrases de politesse; peu à peu ils firent connaissance, et il vint un jour où Marcel raconta son histoire à M<sup>me</sup> Martineau.

Ce fut un jour où il était si pâle et paraissait si malade que son hôtesse s'informa de sa santé avec

La mort de M. Thiers rend vacante une Toison d'or. Le roi Amédée lui avait accordé cette décoration le 14 septembre 1874.

Les *Tablettes d'un Spectateur* donnaient vendredi la nouvelle que des démarches avaient été faites vers plusieurs directeurs de théâtres, pour les engager à faire relâche, le jour de l'enterrement de M. Thiers.

Dans sa réunion de vendredi, le conseil des ministres a examiné la question de savoir si les scellés seraient apposés sur les papiers de M. Thiers.

Le conseil a décidé qu'en considération de la haute personnalité de M. Thiers, les scellés ne seraient pas apposés; M. Andral, vice-président du conseil d'Etat, qui avait avec M. Thiers des relations d'amitié, a été chargé d'une démarche auprès de M<sup>me</sup> Thiers pour la prier de livrer spontanément les papiers qui pourraient intéresser l'Etat.

M. Andral, qui était dans sa propriété de Châteauneuf, près de Saint-Aignan (Loiret-et-Cher), a été appelé en effet par dépêche télégraphique et est arrivé mardi soir en même temps que M. Calmon, venu de Châteauneuf-Renaud.

Il s'est rendu à Saint-Germain, près de M<sup>me</sup> Thiers, et lui a fait part des intentions du gouvernement.

Nous pouvons affirmer, dit la *Défense*, que M. Jules Simon s'est opposé à l'exposition de M. Thiers en chapelle ardente; il aurait, au besoin, réclamé un enterrement civil. M<sup>me</sup> Thiers a répondu que si les amis de M. Thiers pouvaient disposer de sa mémoire au point de vue politique, elle était libre de disposer du corps de son mari, chez elle; et elle envoya chercher M. Aldrophe, architecte, pour faire ériger la chapelle ardente.

### LA GRANDEUR DE M. THIERS.

M. Gambetta disait, il y a quelques jours, dans la *Republique française*:

« C'EST PENDANT CES DEUX ANNÉES, 1872 et 1873, QUE M. THIERS FUT VRAIMENT GRAND. »

Puisque M. Gambetta pense que M. Thiers fut vraiment grand, voyons ce que M. Gambetta écrivait sur la politique de M. Thiers pendant cette période de sa *vraie grandeur*:

« Politique équivoque et plus favorable aux intrigues monarchiques qu'aux institutions républicaines.  
» Pouvoir incertain, hésitant et pusillanime qui a compromis la plus belle des situations à force de transactions et de faiblesses.  
» Qui pourrait découvrir la réalité de la République dans un régime qui nous montre la souveraineté du peuple confisquée; »

un air d'intérêt qui le mit en confiance.

Il souffrait de l'estomac, la tête lui tournait, il n'avait pas pu aller dîner; il espérait que ce ne serait rien, car il n'avait pas le temps d'être malade.

M<sup>me</sup> Martineau le laissa gagner sa chambre, mais elle l'y rejoignit cinq minutes après avec un de ces excellents cordiaux qu'elle savait si bien fabriquer au temps jadis, et dont il lui restait encore une petite provision.

Et quand elle vit le jeune homme un peu réconforté, elle lui déclara que puisqu'il allait mieux, il ne fallait pas qu'il se couchât l'estomac vide, et elle l'invita à partager son dîner.

Marcel était tout confus, mais il avait faim, et l'invitation était faite d'une manière si maternelle qu'il ne put la refuser.

Il dina donc, assis à la place où s'asseyait naguère feu Martineau; et si M<sup>me</sup> Martineau ne put se défendre d'un serrement de cœur en voyant cette place remplie, elle sut dissimuler sa tristesse et faire bon visage à son hôte.

Inutile de dire que ce ne fut pas son ordinaire qu'elle servit à Marcel; elle et lui firent ce soir-là un bon dîner, ce qui ne leur était pas arrivé depuis bien longtemps.

Et quand ils se séparèrent M<sup>me</sup> Martineau, tout émue des confidences que venait de lui faire le jeune homme, lui tendit la main en lui disant:

» Les mandataires s'arrogeant le droit de supprimer tels ou tels de leurs mandats;  
» Le suffrage universel traité en suspect;  
» Quarante-trois départements en état de siège;  
» La dictature du sabre dans Paris;  
» Des journaux républicains suspendus ou supprimés sans jugement;  
» La guerre aux franchises municipales des grandes villes déclarée et commencée;  
» Une politique implacable, quand le sang de la patrie a déjà coulé par tant de blessures, préférée à une politique d'apaisement;  
» Les royalistes dans tous les emplois;  
» Les républicains tenus à l'écart;  
» Et tout cela, longtemps après le rétablissement normal du pays;  
» Et tout cela, sans que nous apercevions le terme d'un provisoire qui paralyse le travail, met le commerce aux abois, encourage l'esprit de faction, et laisse la France, éreintée, à le merci de l'imprévu?  
» Ce tableau est-il chargé? Ah! plutôt au ciel qu'on pût me prouver que j'exagère!  
» Voilà donc ce que couvre ce beau nom: la République! N'est-ce pas là un mal immense? »

Rappelons comme un curieux souvenir les paroles de M. Thiers niant, en 1870, les forces militaires de la Prusse:

« On vous présentait l'autre jour des chiffres de 4,200, de 4,300, de 4,500,000 hommes comme étant de ceux que les différentes puissances peuvent mettre sous les armes. Eh bien! ces chiffres-là sont parfaitement chimériques... »

» La Prusse, selon M. le ministre d'Etat, nous présenterait 4,300,000 hommes. Mais, je le demande, où a-t-on vu ces forces formidables? La Prusse, combien d'hommes a-t-elle portés en Bohême, en 1866? 300,000 environ... C'est que, messieurs, il ne faut pas se fier à cette fantasmagorie de chiffres... ce sont là des fables qui n'ont jamais eu aucune espèce de réalité. (Approbation autour de l'orateur. (Donc, qu'on se rassure, notre armée suffira pour arrêter l'ennemi. Derrière elle « le pays aura le temps de respirer » et d'organiser tranquillement ses réserves. Est-ce que vous n'aurez pas toujours deux ou trois mois, c'est-à-dire plus qu'il ne vous en faudra pour organiser la garde nationale mobile et utiliser ainsi le zèle des populations? D'ailleurs, les volontaires afflueront. Vous vous défiez beaucoup trop de votre pays... »

Rappelons, en même temps, les paroles de M. Thiers, qui seront la condamnation éternelle de M. Gambetta:

Voici ce qu'il disait, le 30 octobre 1870, aux membres de la Défense nationale:

« Si j'ai un conseil à vous donner, acceptez l'armistice, même sans ravitaillement, afin de pouvoir convoquer une Assemblée sous le plus bref délai possible, et, à l'aide de cette Assemblée, d'arriver à traiter des conditions de la paix.  
» Je ne crois pas que la situation du pays

et des armées soit telle que la continuation de la lutte puisse amener un bon résultat. Aujourd'hui la paix vous coûtera l'Alsace, deux milliards; plus tard, indépendamment des maux et des souffrances de la guerre, la paix vous coûtera l'Alsace, la Lorraine et cinq milliards. »

Et, le 2 novembre, il renouvelait cette même déclaration en disant à M. Jules Favre:

« Aujourd'hui, je crois que nous obtiendrons la paix aux conditions suivantes: l'Alsace et deux milliards. Plus tard, nous aurons à subir des ruines nouvelles et plus considérables. Les Allemands nous demandent certainement l'Alsace, la Lorraine et cinq milliards. Eh bien! dans ces conditions, je crois qu'il est préférable d'accepter la paix maintenant. »

On essaie encore, dans la plupart des journaux des 363, de lancer M. Grévy comme successeur de M. Thiers et prétendant à la Présidence éventuelle de la République.

Mais le *Mot d'Ordre* met son veto:  
« Mais M. Grévy ne représentera que les vœux et le tempérament politique de cette bourgeoisie qui semblait incarnée tout entière dans l'ancien ministre de la monarchie censitaire, et pour laquelle il avait inventé cette utopie gouvernementale qui s'appelle la République conservatrice. »

## Etranger.

Prusse. — On télégraphie de Berlin à la *Gazette de Cologne*:

« D'après des renseignements dignes de foi qui sont parvenus ici, la mort de M. Thiers a produit une profonde impression dans l'entourage de l'empereur Guillaume. On dit que l'empereur a fait exprimer ses regrets à la veuve de l'homme d'Etat français. »

Rome. — Le Pape a éprouvé jeudi soir une légère défaillance, mais sans caractère alarmant. Vendredi il s'est levé et s'est mis au travail. La faiblesse continue.

Autriche. — Dans nos cercles politiques, la nouvelle d'une entrevue à Salzbourg entre le prince de Bismarck et le comte Andrássy se confirme.

Vienne, 8 septembre.  
On nous annonce, de source certaine, que par suite d'un arrangement entre la Prusse et la Russie, le gouvernement allemand ferait occuper Varsovie par un corps d'armée de 50,000 hommes, dans le cas d'un soulèvement de la Pologne.

Le bruit de la mort du Pape a couru de nouveau hier. D'après des informations

— Bonne nuit, mon cher enfant!

Pauvre Marcel! il était orphelin depuis dix ans et il en avait dix-huit.

Un parent éloigné, qui lui servait de tuteur, lui avait obtenu une bourse dans un collège, et, ses études finies, l'avait envoyé à Saint-Benoît-lez-Prés, où il lui avait trouvé un petit emploi de commis.

L'emploi était peu payé, si peu, que Marcel, pour pouvoir acheter quelques livres afin de compléter ses études et d'arriver un jour à une position plus conforme à ses goûts, était obligé de dîner chez un petit marchand de vin, et de déjeuner de la manière que M<sup>me</sup> Martineau connaissait.

Elle n'eut pas de peine à comprendre qu'il n'était malade que de faim, et elle se promit de ne pas laisser les choses continuer ainsi.

Le lendemain, ayant rassemblé tout son courage, elle lui demanda ce qu'il payait à sa pension, et, après avoir un peu réfléchi, elle lui offrit de partager ses repas.

— Sans dépenser davantage, lui dit-elle, vous aurez une nourriture plus saine; moi, je n'aurai pas plus de peine à m'occuper de deux personnes que d'une; j'en ai eu l'habitude longtemps, quand j'avais mon pauvre mari...

Elle ajouta quelques mots sur sa vieillesse, sur son isolement, fit entendre que la société de Marcel lui ferait plaisir; elle finit par le décider à ac-

cepter.

A partir de ce jour, M<sup>me</sup> Martineau reprit intérêt à la vie. Elle aimait à faire causer Marcel, à lui faire raconter ses souvenirs d'enfance, à l'entendre parler de ses parents, à l'interroger sur ses projets d'avenir.

Il ne voulait pas rester où on l'avait mis; il voulait étudier, s'instruire, devenir un savant, faire des travaux utiles... Mais il avait plus de peine des travaux utiles... Mais il avait plus de peine qu'un autre, parce que les livres lui manquaient; il ne pouvait en acheter que très-peu, et encore c'étaient de vieux livres où il manquait bien des choses... S'il pouvait se procurer les dernières éditions!

Il allait quelquefois étudier à la bibliothèque de la ville; mais c'était rare, parce que son travail le retenait d'ordinaire précisément aux heures où la bibliothèque était ouverte.

N'importe! il était bien décidé à venir à bout de tous les obstacles: il y mettrait le temps, mais il arriverait!

A la suite de ces entretiens, la veuve d'homme de bien devint plus soucieuse.

Ce jeune étudiant si laborieux, si courageux, qui faisait penser à feu Martineau, qui avait pu lui ressembler quand il avait dix-huit ans.

(La suite au prochain numéro.)



